

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00167

Numéro SIREN : 422 107 870

Nom ou dénomination : A T C E (AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D EQUIPEMENT)

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000867

**A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE
COMMERCIALE D'EQUIPEMENT**

Numéro SIRET : 42210787000020
Code APE : 4669C

33 Rue de l'Industrie
ZAC du Sud Houelbourg
97122 BAIE-MAHAULT

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019



fidexcia

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble Electro-Nautic Bd de Houelbourg ZI Jarry 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0 590 80 29 19 - Fax : 0 590 80 31 47 - Email : y.vincent@fidexcia.com

"Certifié Conforme"

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

Numéro SIRET : **42210787000020**

Code APE : **4669C**

33 Rue de l'Industrie
ZAC du Sud Houelbourg
97122 BAIE-MAHAULT

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019



fidexcia

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble Electro-Nautic Bd de Houelbourg ZI Jarry 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0 590 80 29 19 - Fax : 0 590 80 31 47 - Email : y.vincent@fidexcia.com

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Bilan détaillé	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	6
<i>Capitaux Propres</i>	<i>6</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>6</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>6</i>
Compte de résultat	8
Compte de résultat détaillé	10
Soldes intermédiaires de gestion	14
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	16
Annexes 2020	20
<i>PREAMBULE</i>	<i>20</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>20</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>21</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>22</i>
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>23</i>
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	<i>24</i>
Liasse 20 IS RN	25

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 47 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	2 563 235,53 Euros
chiffre d'affaires	3 005 081,35 Euros
résultat net comptable	156 460,20 Euros

Fait à Baie-Mahault
Le 08/05/2020

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet FIDEXCIA

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires				2 023	- 2 023
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	265 491	225 175	40 317	53 766	- 13 449
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	19 040		19 040	19 020	20
Créances rattachées à des participations	22 726		22 726		22 726
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	72 379		72 379	55 471	16 908
TOTAL (I)	379 636	225 175	154 461	130 256	24 181
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	365 350	20 646	344 704	408 341	- 63 637
Avances et acomptes versés sur commandes	91 346		91 346	70 777	20 569
Clients et comptes rattachés	1 096 251	306 615	789 636	1 173 435	- 383 799
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs				159	- 159
· Personnel				2 100	- 2 100
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 467		36 467	19 117	17 350
· Autres	433 459		433 459	475 720	- 42 261
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	710 247		710 247	609 745	100 502
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	2 914		2 914		2 914
TOTAL (II)	2 736 034	327 260	2 408 774	2 768 383	- 350 619
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 115 671	652 435	2 463 236	2 888 673	- 325 437

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	5 000	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 194 823	1 063 267	131 556
Résultat de l'exercice	156 460	131 556	24 904
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 406 284	1 249 823	156 461
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		5 155	- 5 155
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	2 358	1 654	704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	266 911	335 034	- 68 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	719 867	927 670	- 207 803
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	23 847	31 758	- 7 911
. Organismes sociaux	13 213	17 545	- 4 332
. Etat, impôts sur les bénéfices	84 940	45 298	39 642
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 862	27 569	1 293
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 722	11 887	835
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 231	236 281	- 232 050
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 156 952	1 639 850	- 482 898
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 563 236	2 889 673	- 326 437

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires				2 023	- 2 023
2050000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREV				2 668	- 2 668
2805000000 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES				-645	645
2131000000 DE SARL IBIS APPARTEMENT LOT				189 638	- 189 638
2813100000 AMORTISSEMENT CONSTRUCTIONS				-189 638	189 638
2155000000 OUTILLAGE TECHNICIEN 2				1 352	- 1 352
2815500000 OUTILLAGE INDUSTRIEL				-1 351	1 351
Autres immobilisations corporelles	265 491	225 175	40 317	53 766	- 13 449
2181000000 AGENCEMENT	91 505		91 505	91 505	
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	68 969		68 969	68 969	
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATICA	78 738		78 738	71 983	6 755
2184000000 MOBILIER DE BUREAU	26 279		26 279	26 279	
2818100000 AMORTISSEMENT AGENCEMENT		87 592	-87 592	-84 441	- 3 151
2818200000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT		40 786	-40 786	-26 027	- 14 759
2818300000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU		71 493	-71 493	-69 422	- 2 071
2818400000 AMORTISSEMENTS		25 304	-25 304	-25 081	- 223
Autres participations	19 040		19 040	19 020	20
2610000000 TITRES DE PARTICIPATION	19 040		19 040	19 020	20
Créances rattachées à des participations	22 726		22 726		22 726
2674100000 CREANCES RATTACHEES PARTICIPATION AVAN	20 000		20 000		20 000
2674200000 CREANCES RATTACHEES PARTICIPATION EURO	2 726		2 726		2 726
Autres immobilisations financières	72 379		72 379	55 471	16 908
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	72 379		72 379	55 471	16 908
TOTAL (I)	379 636	225 175	154 461	130 280	24 181
Actif circulant					
Marchandises	365 350	20 646	344 704	408 341	- 63 637
3710000000 STOCKS MARCHANDISES	365 350		365 350	408 341	- 42 991
3970000000 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCK		20 646	-20 646		- 20 646
Avances & acomptes versés sur commandes	91 346		91 346	70 777	20 569
4091000000 ACOMPTE FOURNISSEUR	91 346		91 346	70 777	20 569
Clients et comptes rattachés	1 096 251	306 615	789 636	1 173 435	- 383 799
4110000000 CLIENTS	780 228		780 228	1 154 189	- 373 961
4160000000 CLIENTS DOUTEUX	316 022		316 022	412 781	- 96 759
4910000000 PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX		306 615	-306 615	-393 536	86 921
Fournisseurs débiteurs				159	- 159
4010000000 FOURNISSEURS				159	- 159
Personnel				2 100	- 2 100
4250000000 ACOMPTE SUR SALAIRE				2 100	- 2 100
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 467		36 467	19 117	17 350
4456600000 TVA SUR AUTRES BIEN ET SERVICES 8.5%	7 204		7 204	39	7 165
4456710000 CREDIT DE TVA A REGULARISER	29 136		29 136		29 136
4458600000 TVA SUR FACTURE NON PARVENUE	128		128	19 078	- 18 950
Autres	433 459		433 459	475 720	- 42 261
4510000000 GROUPE GRANGER	427 276		427 276	410 907	16 369
4518000000 INTERET GROUPE GRANGER CVT TRESORERIE	5 640		5 640	6 369	- 729
4550004000 EUROCHEF CC				2 726	- 2 726

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
4670000000 GROUP HOLDING				53 279	- 53 279
4670200000 IBIS BNP				1 896	- 1 896
4687000000 PRODUITS A RECEVOIR	543		543	543	
Disponibilités	710 247		710 247	609 745	100 502
5112000000 CHEQUES CLT A ENCAISSER	77 890		77 890	220 131	- 142 241
5113000000 CB A ENCAISSER	25 923		25 923	2 325	23 598
5113200000 AMEX CLIENT	3 233		3 233		3 233
5120000000 CREDIT AGRICOLE 39002950743	280 819		280 819	152 999	127 820
5120001000 CREDIT AGRICOLE 39002950743	73 709		73 709	102 861	- 29 152
5120030000 CREDIT MUTUEL	210 053		210 053	107 090	102 963
5310000000 CAISSE	38 621		38 621	24 339	14 282
Charges constatées d'avance	2 914		2 914		2 914
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 914		2 914		2 914
TOTAL (II)	2 736 034	327 260	2 408 774	2 759 393	- 350 619
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 115 671	552 435	2 563 236	2 889 673	- 326 437

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000) 1013000000 CAPITAL SOCIAL	50 000 50 000	50 000 50 000	
Réserve légale 1061000000 RESERVE LEGALE	5 000 5 000	5 000 5 000	
Report à nouveau 1100000000 REPORT A NOUVEAU	1 194 823 1 194 823	1 063 267 1 063 267	131 556 131 556
Résultat de l'exercice	156 460	131 556	24 904
TOTAL (I)	1 406 284	1 249 823	156 461
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts		5 155	- 5 155
1640101000 PRET BRED (PRET PROFESSIONNEL)		5 139	- 5 139
1688400000 SUR EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CRED		15	- 15
Associés	2 358	1 654	704
4550001000 GRANGER FABRICE	2 358	1 654	704
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	266 911	335 034	- 68 123
4191000000 ACOMPTE CLIENT	266 911	335 034	- 68 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	719 867	927 670	- 207 803
4010000000 FOURNISSEURS	718 239	678 133	40 106
4030000000 EFFET A PAYER		6 015	- 6 015
4081000000 FACTURES NON PARVENUES	1 627	243 522	- 241 895
. Personnel	23 847	31 758	- 7 911
4210000000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	12 073	1 370	10 703
4282000000 PROVISION CP	11 774	10 388	1 386
4283000000 PRIMES A PAYER		20 000	- 20 000
. Organismes sociaux	13 213	17 545	- 4 332
4310000000 SECURITE SOCIALE SALARIE	5 325	5 311	14
4372000000 MUTUELLE ADEP	1 831	282	1 549
4373000000 CGRR	1 527	1 280	247
4378000000 AG2R	282	86	196
4382000000 PROV CHARGES CP	3 182	2 834	348
4383000000 CHARGES PRIMES A PAYER		5 400	- 5 400
4386010000 AGEFOS	1 066	1 241	- 175
4386020000 FORMATION CONTINUE		1 112	- 1 112
. Etat, impôts sur les bénéfices	84 940	45 298	39 642
4440000000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	84 940	45 298	39 642
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 862	27 569	1 293
4455100000 TVA A DECAISSER	28 862	26 678	2 184
4457100000 TVA COLLECTEE 8.5%		891	- 891
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 722	11 887	835
4420000000 ETAT IMPOTS ET TAXES SUR DES TIERS	416		416
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER	12 306	11 887	419
Autres dettes	4 231	236 281	- 232 050
4110000000 CLIENTS	0	229 803	- 229 803
4670110000 TCF	750		750

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
4671100000 CARTES BLEUES VISA		4 366	- 4 366
4671200000 CARTES MASTERCARD	1 359	1 359	
4671300000 CARTE AMEX	752	752	
4672000000 CHARGES A PAYER	1 370		1 370
TOTAL (IV)	1 156 952	1 639 850	- 482 898
TOTAL PASSIF (I à V)	2 563 236	2 889 673	- 326 437

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	2 927 312		2 927 312	3 229 937	- 302 625	-9,37
Production vendue biens						
Production vendue services	77 769		77 769	166 688	- 88 919	-53,34
Chiffres d'affaires Nets	3 005 081		3 005 081	3 396 625	- 391 544	-11,53
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 836	1 190	1 646	138,32
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			87 459	126 627	- 39 168	-30,93
Autres produits				10 860	- 10 860	-100
Total des produits d'exploitation (I)			3 095 377	3 535 302	- 439 925	-12,44
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 965 564	2 309 224	- 343 660	-14,88
Variation de stock (marchandises)			42 991	-179 414	222 405	123,96
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			695 717	728 907	- 33 190	-4,55
Impôts, taxes et versements assimilés			14 060	9 055	5 005	55,27
Salaires et traitements			170 141	204 967	- 34 826	-16,99
Charges sociales			62 922	41 767	21 155	50,65
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 345	37 107	- 16 762	-45,17
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			20 646	223 155	- 202 509	-90,75
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			4 445	471	3 974	843,74
Total des charges d'exploitation (II)			2 996 831	3 375 237	- 378 406	-11,21
RÉSULTAT EXPLOITATIF (I - II)						
3 535 302						
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			5 640	6 369	- 729	-11,45
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			5 640	6 369	- 729	-11,45
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			40	464	- 424	-91,38
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			40	464	- 424	-91,38
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
5 305						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II - VI - V)						
3 005 081						

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 996	- 19 996	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	163 000	22 000	141 000	640,91
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	163 000	41 996	121 004	288,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 424	3 135	40 289	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 293	- 15 293	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 882		1 882	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	45 307	18 428	26 879	145,86
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	117 693	23 568	94 125	400,39
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	65 380	57 982	7 398	12,76
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 264 018	3 583 667	- 319 649	-8,92
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 107 557	3 452 111	- 344 554	-9,98
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-X)	1 156 461	1 131 556	24 904	2,19
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	2 927 312		2 927 312	3 229 937	- 302 625
7070002000 VENTE DE MATERIEL EXO	1 163 001		1 163 001	1 910 714	- 747 713
7070003000 VENTE DE MATERIEL HT	1 754 111		1 754 111	1 264 836	489 275
7070004000 VENTE DE PIECES DETACH	1 900		1 900	43 585	- 41 685
7070005000 VENTE DE PIECES DETACH	1 458		1 458	625	833
7070008000 LOCATION DE MATERIEL D	1 843		1 843		1 843
7070008100 LOCATIONS EXONEREES	2 000		2 000		2 000
7070009000 VENTE DE MATERIEL D'OC				10 177	- 10 177
7097000000 REPRISE MATERIEL CHEZ	3 000		3 000		3 000
Production vendue services	77 769		77 769	166 688	- 88 919
7060000000 PRESTATIONS DE SERVICE	71 887		71 887	156 728	- 84 841
7083000000 LOCATIONS IBIS II	5 882		5 882	9 960	- 4 078
Chiffre d'affaires Net	3 005 081		3 005 081	3 396 625	- 391 544

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	2 836	1 190	1 646	138,32
7400000000 SUBVENTION RECU		1 190	- 1 190	-100
7401000000 SUBVENTION	2 836		2 836	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	87 459	126 627	- 39 168	-30,93
7817400000 CREANCES	86 921	124 425	- 37 504	-30,14
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	538	2 201	- 1 663	-75,56
Autres produits		10 860	- 10 860	-100
7580000000 DIFFERENCE		10 860	- 10 860	-100
Total des produits d'exploitation (I)	3 095 377	3 535 302	- 439 925	-12,44
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	1 965 564	2 309 224	- 343 660	-14,88
6071040000 ACHAT DE MATERIEL EXO	1 537 861	1 812 123	- 274 262	-15,13
6071050000 ACHAT DE MATERIEL HT	12 249	10 128	2 121	20,94
6071055000 ACHAT DE MARCHANDISE EXO LOCAL	2 230		2 230	N/S
6071060000 ACHAT DE MATERIEL D'OCCASION		29 005	- 29 005	-100
6071070000 ACHAT DE MATERIEL POUR CHANTIER	18 370	11 100	7 270	65,50
6071100000 ACHATS DE PIECES DETACHEES EXO	7 032	14 028	- 6 996	-49,87
6071200000 ACHAT DE PIECES DETACHEES HT		769	- 769	-100
6087000000 FRAIS SUR ACHATS	395 069	438 702	- 43 633	-9,95
6097000000 - DE MARCHANDISES	- 7 247	- 6 630	- 617	9,31
Variation de stock (marchandises)	42 991	-179 414	222 405	123,96
6037000000 VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	42 991	-179 414	222 405	123,96
Autres achats et charges externes	695 717	728 907	- 33 190	-4,55
6040000000 PRESTATION DE SERVICES		3 000	- 3 000	-100
6061000000 CARBURANT	12 027	14 508	- 2 481	-17,10
6062000000 ELECTRICITE	2 649	2 778	- 129	-4,64
6062001000 EAU		87	- 87	-100
6063000000 ACHAT PETITES QUINCAILLERIES	1 995	2 202	- 207	-9,40
6063020000 ACHAT FOURNITURES D'ENTRETIENS D'EQUIPEMENTS		1 432	- 1 432	-100
6064000000 ACHAT FOURNITURES DE BUREAU	1 709	1 261	448	35,53
6064010000 ACHAT FOURNITURES CAFE, BOISSONS CAFETERIA	1 684	1 412	272	19,26
6064020000 ACHAT FOURNITURES DE BUREAU	290		290	N/S
6110000000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	316 330	368 520	- 52 190	-14,16

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
6130000000 LOCATION FONTAINE A EAU	869	948	- 79	-8,33
6131000000 LOCATION IMMOBILIERES (DEPOT/BUREAU)	60 340	55 500	4 840	8,72
6132005000 ABONNEMENT CREDIT SAFE	379		379	N/S
6133020000 LOCATION PFR VILLA		17 794	- 17 794	-100
6133060000 LOCATION OCEOR LEASE	22 220	54 022	- 31 802	-58,87
6133070000 LOCATION MOBILIERE FL-211-LS	4 795		4 795	N/S
6134000000 LOCATION VEHICULE EN TOURNÉE COMMERCIALE	1 534	293	1 241	423,55
6135001000 LOCATION TELESURVEILLANCE	386	354	32	9,04
6140000000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	980	1 729	- 749	-43,32
6140001000 APPEL DE FOND EUROCHÉF	10 197		10 197	N/S
6150000000 ENTRETIEN ET REPARATION	11 089	11 314	- 225	-1,99
6151000000 ENTRETIEN ET REPARATION TELEPHONE		1 335	- 1 335	-100
6152000000 ENTRETIEN ET REPARATION INFORMATIQUE	6 265	2 453	3 812	155,40
6152010000 ENTRETIEN & REPARATION SUR BIENS IMMOBILIERS		8 631	- 8 631	-100
6153000000 ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	2 459	2 090	369	17,66
6155000000 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS		2 848	- 2 848	-100
6156000000 MAINTENANCE		1 730	- 1 730	-100
6160010000 ASSURANCE VEHICULE	5 790	5 312	478	9,00
6160020000 ASSURANCES BOUL/PAT RC PROFESSIONNELLE		2 363	- 2 363	-100
6160030000 ASSURANCE TRANSPORT MARTIME ET AERIEN	11 746	2 116	9 630	455,10
6160050000 ASSURANCE PRET APPARTEMENT	84	202	- 118	-58,42
6160060000 ASSURANCE PAIEMENT PROFESSIONNELLE	55		55	N/S
6160070000 ASSURANCE APPARTEMENT IBIS	154	148	6	4,05
6160090000 ASSURANCE VIE	440	440		0,00
6161000000 MULTIRISQUE (LOCAL)	2 788	324	2 464	760,49
6161001000 ASSURANCE ASSISTANCE	256		256	N/S
6163800000 ASSUR TRANSPORT SUR AUTRES BIENS		49	- 49	-100
6211000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	1 470	7 277	- 5 807	-79,80
6220010000 COMMISSIONS	16 240	15 855	385	2,43
6226000000 HONORAIRES	8 329	8 042	287	3,57
6226800000 RETROCESSION HONORAI	1 317		1 317	N/S
6228000000 DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRES		2 918	- 2 918	-100
6230000000 PUB-PANNEAUX	16 316	6 285	10 031	159,60
6230010000 FRAIS DE PUBLICITE, PUBLICATIONS	1 261	464	797	171,77
6231000000 ACHAT EQUIPEMENT TRAVAIL (CHAUSS.VET)	243		243	N/S
6234000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	759	815	- 56	-6,87
6236000000 FRAIS DOCUMENTATION REPROGRAPHIE -CARTE DE VISITE	379	248	131	52,82
6238000000 DIVERS (DONS COURANTS, POURBOIRES)	5 150		5 150	N/S
6251000000 FRAIS DE DEPLACEMENT	45 036	21 068	23 968	113,76
6251001000 FRAIS DE PARKING	155	386	- 231	-59,84
6256000000 FRAIS DE DEPLACEMENT ET RESTAURANT	9 020	6 869	2 151	31,31
6260000000 FRAIS TELEPHONIE ORANGE	7 495	4 574	2 921	63,86
6260001000 FRAIS ABONNENT POUR TPE	78		78	N/S
6260002000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT ET ACHAT ENVELOPPE	680	1 076	- 396	-36,80
6260003000 FRAIS BUSINESS-INTERNET	623	708	- 85	-12,01
6261000000 FRAIS MOBILE DIGICEL	192	1 108	- 916	-82,67
6262000000 FRAIS FIXE ORANGE	1 969	2 491	- 522	-20,96
6263000000 ABONEMENT INTERNET	2 633	2 103	530	25,20
6263100000 ABNT CANAL PLUS	792	630	162	25,71
6263110000 FRAIS CANAL BOX FIBRE		437	- 437	-100
6270000000 FRAIS BRED EN LIGNE TRANSBRED	4 448	4 352	96	2,21
6270001000 FRAIS BRED EN LIGNE TRANSBRED	341	554	- 213	-38,45
6270010000 FRAIS BANCAIRES BNP		-95	95	-100
6270040000 FRAIS BANCAIRE CAG	5 489	4 286	1 203	28,07
6270060000 FRAIS BANCAIRE CREDIT MUTUEL	390	218	172	78,90
6280000000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIVERS	84 750	62 000	22 750	36,69
6281000000 COTISATIONS DIVERS (UFCF-MEDEF-CSAFE)	650	7 045	- 6 395	-90,77
Impôts, taxes et versements assimilés	14 060	9 055	5 005	55,27
6333000000 FORMATION PROFESSIONNELLE	1 066	1 112	- 46	-4,14
6333100000 FORMATION VOLONTAIRE	1 200		1 200	N/S
6335000000 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN		1 241	- 1 241	-100

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
635000000 AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (ADMI)	320		320	N/S
6351100000 CVAE-CFE	5 402	5 466	- 64	-1,17
6351200000 TAXE FONCIERE	1 255	987	268	27,15
6351400000 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	4 817		4 817	N/S
6358100000 CRL LOYER APPART 2.5		249	- 249	-100
Salaires et traitements	170 141	204 967	- 34 826	-16,99
6411000000 APPOINTEMENT ET SALAIRES	167 476	178 294	- 10 818	-6,07
6412000000 CONGES PAYES	1 386	2 482	- 1 096	-44,16
6413000000 PRIME EXCEPTIONNELLE	1 000	3 734	- 2 734	-73,22
6413100000 PRIMES SALAIRES		20 000	- 20 000	-100
6414000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	279	456	- 177	-38,82
Charges sociales	62 922	41 767	21 155	50,65
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	44 655	35 085	9 570	27,28
6452000000 MUTUELLE	1 178	1 178	0,00	0,00
6453000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	7 599	10 537	- 2 938	-27,88
6453100000 AGIRC	3 276	625	2 651	424,16
6453300000 COTISATION PREVOYANCE CADRE	608		608	N/S
6458000000 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	348	556	- 208	-37,41
6458100000 CHARGES SUR PRIMES	-5 400	5 400	- 10 800	200,00
6470000000 PERS AUTRES CHARGES SOCIALES	10 000		10 000	N/S
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL SALAIRES	659	659	0,00	0,00
6480000000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		410	- 410	-100
6490000000 CICE		-12 684	12 684	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 345	37 107	- 16 762	-45,17
6811100000 AMORTISSEMENTS	141	645	- 504	-78,14
6811200000 IMMOBILISATION CORPORELLE	20 205	36 462	- 16 257	-44,59
Dotations aux provisions sur actif circulant	20 646	223 155	- 202 509	-90,75
6817300000 STOCKS ET EN-COURS	20 646		20 646	N/S
6817400000 CREANCES		223 155	- 223 155	-100
Autres charges	4 445	471	3 974	843,74
6580000000 DIFFERENCE VERSEMENT EN MOINS	4 445	471	3 974	843,74
Total des charges d'exploitation (II)	2 996 831	3 375 237	- 378 406	-11,21
EXPLOITATION				
Produits financiers de participations	5 640	6 369	- 729	-11,45
7617000000 INTERET GROUP GRANGER TRESORERIE	5 640	6 369	- 729	-11,45
Total des produits financiers (V)	5 640	6 369	- 729	-11,45
Intérêts et charges assimilées	40	464	- 424	-91,38
6611000000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	40	464	- 424	-91,38
Total des charges financières (VI)	40	464	- 424	-91,38
FINANCEMENT				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 996	- 19 996	-100
7718000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		19 996	- 19 996	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	163 000	22 000	141 000	640,91
7750000000 PRODUITS DES CESSIONS ELEMENTS D'ACTIF	163 000	22 000	141 000	640,91
Total des produits exceptionnels (VII)	163 000	41 996	121 004	288,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 424	3 135	40 289	N/S
6712000000 PENALITES ET AMANDES FICALES ET PENALES	145		145	N/S
6713000000 DONS, SPONSORING		1 592	- 1 592	-100
6718000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE	43 279	1 543	41 736	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 293	- 15 293	-100
6752000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 293	- 15 293	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisio	1 882		1 882	N/S

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
6871000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS SUR IM	1 882		1 882	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	45 307	18 428	26 879	145,86
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	117 693	23 668	94 125	399,38
Impôts sur les bénéfices (X)	65 380	57 982	7 398	12,76
6950000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	65 380	57 982	7 398	12,76
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 264 018	3 583 667	- 319 649	-8,92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 107 557	3 452 111	- 344 554	-9,98
RESULTAT NET	156 461	131 556	24 904	18,93

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	2 927 312	3 229 937	- 302 625	-9,37
- Coût direct d'achat	1 965 564	2 309 224	- 343 660	-14,88
+/- Variation du stock de marchandises	42 991	-179 414	222 405	123,96
Marge commerciale (I)	918 758	1 100 127	- 181 369	-16,39
Taux de marge commerciale	31,39 %	34,06 %		
+ Production vendue	77 769	166 688	- 88 919	-53,34
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production (II)	77 769	166 688	- 88 919	-53,34
- Matières premières et approvisionnements consommés		3 000	- 3 000	-100
- Sous-traitance directe				
Marge brute (III)	77 769	163 688	- 85 919	-52,49
Taux de marge brute	100,00 %	93,29 %		
	2 927 312	1 263 915	1 663 397	131,57 %
- Services extérieurs et autres charges externes	695 717	725 907	- 30 190	-4,16
Marge brute nette (IV)	2 231 595	537 908	1 693 687	314,87 %
Taux de marge brute nette	76,30 %	42,57 %		
+ Subventions d'exploitation	2 836	1 190	1 646	138,32
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 060	9 055	5 005	55,27
- Salaires et traitements	170 141	204 967	- 34 826	-16,99
- Charges sociales	62 922	41 767	21 155	50,65
Excédent (V)	197 504	289 975	- 92 471	-32,23
+ Reprise sur amortissements et provisions	86 921	124 425	- 37 504	-30,14
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 345	37 107	- 16 762	-45,17
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	20 646	223 155	- 202 509	-90,75
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante		10 860	- 10 860	-100
- Autres charges de gestion courante	4 445	471	3 974	843,74
+ Transfert de charges d'exploitation	538	2 201	- 1 663	-75,56
Excédent (VI)	149 109	180 898	- 31 789	-17,57
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	5 640	6 369	- 729	-11,45
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	40	464	- 424	-91,38
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	104 147	185 970	- 81 823	-44,05
Résultat courant / chiffre d'affaires	3,47 %	4,89 %		

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 996	- 19 996	-100
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	163 000	22 000	141 000	640,91
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 424	3 135	40 289	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 293	- 15 293	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 882		1 882	N/S
Résultat exceptionnel	117 693	21 668	96 025	396,36
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	65 380	57 982	7 398	12,76
Résultat net comptable	156 460	131 125	25 335	19,33
Résultat net d'exploit	5,21 %	3,37 %		

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	2 927 312	3 229 937	- 302 625	-9,37
7070002000 VENTE DE MATERIEL EXO	1 163 001	1 910 714	- 747 713	-39,13
7070003000 VENTE DE MATERIEL HT	1 754 111	1 264 836	489 275	38,68
7070004000 VENTE DE PIECES DETACHEES EXO	1 900	43 585	- 41 685	-95,64
7070005000 VENTE DE PIECES DETACHEES HT	1 458	625	833	133,28
7070008000 LOCATION DE MATERIEL DE RESTAURATION	1 843		1 843	N/S
7070008100 LOCATIONS EXONEREES	2 000		2 000	N/S
7070009000 VENTE DE MATERIEL D'OCCASION		10 177	- 10 177	-100
7097000000 REPRISE MATERIEL CHEZ LE CLIENT	3 000		3 000	N/S
- Coût direct d'achat	1 965 564	2 309 224	- 343 660	-14,88
6071040000 ACHAT DE MATERIEL EXO	1 537 861	1 812 123	- 274 262	-15,13
6071050000 ACHAT DE MATERIEL HT	12 249	10 128	2 121	20,94
6071055000 ACHAT DE MARCHANDISE EXO LOCAL	2 230		2 230	N/S
6071060000 ACHAT DE MATERIEL D'OCCASION		29 005	- 29 005	-100
6071070000 ACHAT DE MATERIEL POUR CHANTIER	18 370	11 100	7 270	65,50
6071100000 ACHATS DE PIECES DETACHEES EXO	7 032	14 028	- 6 996	-49,87
6071200000 ACHAT DE PIECES DETACHEES HT		769	- 769	-100
6087000000 FRAIS SUR ACHATS	395 069	438 702	- 43 633	-9,95
6097000000 - DE MARCHANDISES	-7 247	-6 630	- 617	9,31
+/- Variation du stock de marchandises	42 991	-179 414	222 405	123,96
6037000000 VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	42 991	-179 414	222 405	123,96
Marge commerciale (I)				-14,49
+ Production vendue	77 769	166 688	- 88 919	-53,34
7060000000 PRESTATIONS DE SERVICES	71 887	156 728	- 84 841	-54,13
7083000000 LOCATIONS IBIS II	5 882	9 960	- 4 078	-40,94
- Production de l'exercice				-53,34
- Sous-traitance directe		3 000	- 3 000	-100
6040000000 PRESTATION DE SERVICES		3 000	- 3 000	-100
Production de l'exercice				-53,34
Production par production				-53,34
Production globale (I + II)				-14,49
- Services extérieurs et autres charges externes	695 717	725 907	- 30 190	-4,16
6061000000 CARBURANT	12 027	14 508	- 2 481	-17,10
6062000000 ELECTRICITE	2 649	2 778	- 129	-4,64
6062001000 EAU		87	- 87	-100
6063000000 ACHAT PETITES QUINCAILLERIES	1 995	2 202	- 207	-9,40
6063020000 ACHAT FOURNITURES D'ENTRETIENS D'EQUIPEMENTS		1 432	- 1 432	-100
6064000000 ACHAT FOURNITURES DE BUREAU	1 709	1 261	448	35,53
6064010000 ACHAT FOURNITURES CAFE, BOISSONS CAFETERIA	1 684	1 412	272	19,26
6064020000 ACHAT FOURNITURES DE BUREAU	290		290	N/S
6110000000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	316 330	368 520	- 52 190	-14,16
6130000000 LOCATION FONTAINE A EAU	869	948	- 79	-8,33
6131000000 LOCATION IMMOBILIERES (DEPOT/BUREAU)	60 340	55 500	4 840	8,72
6132005000 ABONNEMENT CREDIT SAFE	379		379	N/S
6133020000 LOCATION PFR VILLA		17 794	- 17 794	-100
6133060000 LOCATION OCEOR LEASE	22 220	54 022	- 31 802	-58,87
6133070000 LOCATION MOBILIERE FL-211-LS	4 795		4 795	N/S
6134000000 LOCATION VEHICULE EN TOURNÉE COMMERCIALE	1 534	293	1 241	423,55
6135001000 LOCATION TELESURVEILLANCE	386	354	32	9,04
6140000000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	980	1 729	- 749	-43,32
6140001000 APPEL DE FOND EUROCHÉF	10 197		10 197	N/S
6150000000 ENTRETIEN ET REPARATION	11 089	11 314	- 225	-1,99
6151000000 ENTRETIEN ET REPARATION TELEPHONE		1 335	- 1 335	-100

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
6152000000 ENTRETIEN ET REPARATION INFORMATIQUE	6 265	2 453	3 812	155,40
6152010000 ENTRETIEN & REPARATION SUR BIENS IMMOBILIERS		8 631	- 8 631	-100
6153000000 ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	2 459	2 090	369	17,66
6155000000 ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS		2 848	- 2 848	-100
6156000000 MAINTENANCE		1 730	- 1 730	-100
6160010000 ASSURANCE VEHICULE	5 790	5 312	478	9,00
6160020000 ASSURANCES BOUL/PAT RC PROFESSIONNELLE		2 363	- 2 363	-100
6160030000 ASSURANCE TRANSPORT MARTIME ET AERIEN	11 746	2 116	9 630	455,10
6160050000 ASSURANCE PRET APPARTEMENT	84	202	- 118	-58,42
6160060000 ASSURANCE PAIEMENT PROFESSIONNELLE	55		55	N/S
6160070000 ASSURANCE APPARTEMENT IBIS	154	148	6	4,05
6160090000 ASSURANCE VIE	440	440		0,00
6161000000 MULTIRISQUE (LOCAL)	2 788	324	2 464	760,49
6161001000 ASSURANCE ASSISTANCE	256		256	N/S
6163800000 ASSUR TRANSPORT SUR AUTRES BIENS		49	- 49	-100
6211000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	1 470	7 277	- 5 807	-79,80
6220010000 COMMISSIONS	16 240	15 855	385	2,43
6226000000 HONORAIRES	8 329	8 042	287	3,57
6226800000 RETROCESSION HONORAI	1 317		1 317	N/S
6228000000 DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRES		2 918	- 2 918	-100
6230000000 PUB-PANNEAUX	16 316	6 285	10 031	159,60
6230010000 FRAIS DE PUBLICITE, PUBLICATIONS	1 261	464	797	171,77
6231000000 ACHAT EQUIPEMENT TRAVAIL (CHAUSS.VET)	243		243	N/S
6234000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	759	815	- 56	-6,87
6236000000 FRAIS DOCUMENTATION REPROGRAPHIE -CARTE DE VISITE	379	248	131	52,82
6238000000 DIVERS (DONS COURANTS, POURBOIRES)	5 150		5 150	N/S
6251000000 FRAIS DE DEPLACEMENT	45 036	21 068	23 968	113,76
6251001000 FRAIS DE PARKING	155	386	- 231	-59,84
6256000000 FRAIS DE DEPLACEMENT ET RESTAURANT	9 020	6 869	2 151	31,31
6260000000 FRAIS TELEPHONIE ORANGE	7 495	4 574	2 921	63,86
6260001000 FRAIS ABONNENT POUR TPE	78		78	N/S
6260002000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT ET ACHAT ENVELOPPE	680	1 076	- 396	-36,80
6260003000 FRAIS BUSINESS-INTERNET	623	708	- 85	-12,01
6261000000 FRAIS MOBILE DIGICEL	192	1 108	- 916	-82,67
6262000000 FRAIS FIXE ORANGE	1 969	2 491	- 522	-20,96
6263000000 ABONEMENT INTERNET	2 633	2 103	530	25,20
6263100000 ABNT CANAL PLUS	792	630	162	25,71
6263110000 FRAIS CANAL BOX FIBRE		437	- 437	-100
6270000000 FRAIS BRED EN LIGNE TRANSBRED	4 448	4 352	96	2,21
6270001000 FRAIS BRED EN LIGNE TRANSBRED	341	554	- 213	-38,45
6270010000 FRAIS BANCAIRES BNP		-95	95	-100
6270040000 FRAIS BANCAIRE CAG	5 489	4 286	1 203	28,07
6270060000 FRAIS BANCAIRE CREDIT MUTUEL	390	218	172	78,90
6280000000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIVERS	84 750	62 000	22 750	36,69
6281000000 COTISATIONS DIVERS (UFCF-MEDEF-CSAFE)	650	7 045	- 6 395	-90,77
+ Subventions d'exploitation	2 836	1 190	1 646	138,32
7400000000 SUBVENTION RECU		1 190	- 1 190	-100
7401000000 SUBVENTION	2 836		2 836	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 060	9 055	5 005	55,27
6333000000 FORMATION PROFESSIONNELLE	1 066	1 112	- 46	-4,14
6333100000 FORMATION VOLONTAIRE	1 200		1 200	N/S
6335000000 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE APPREN		1 241	- 1 241	-100
6350000000 AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (ADMI)	320		320	N/S
6351100000 CVAE-CFE	5 402	5 466	- 64	-1,17
6351200000 TAXE FONCIERE	1 255	987	268	27,15
6351400000 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	4 817		4 817	N/S
6358100000 CRL LOYER APPART 2.5		249	- 249	-100

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
- Salaires et traitements	170 141	204 967	- 34 826	-16,99
6411000000 APPOINTEMENT ET SALAIRES	167 476	178 294	- 10 818	-6,07
6412000000 CONGES PAYES	1 386	2 482	- 1 096	-44,16
6413000000 PRIME EXCEPTIONNELLE	1 000	3 734	- 2 734	-73,22
6413100000 PRIMES SALAIRES		20 000	- 20 000	-100
6414000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	279	456	- 177	-38,82
- Charges sociales	62 922	41 767	21 155	50,65
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	44 655	35 085	9 570	27,28
6452000000 MUTUELLE	1 178	1 178		0,00
6453000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	7 599	10 537	- 2 938	-27,89
6453100000 AGIRC	3 276	625	2 651	424,16
6453300000 COTISATION PREVOYANCE CADRE	608		608	N/S
6458000000 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	348	556	- 208	-37,41
6458100000 CHARGES SUR PRIMES	-5 400	5 400	- 10 800	200,00
6470000000 PERS AUTRES CHARGES SOCIALES	10 000		10 000	N/S
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL SALAIRES	659	659		0,00
6480000000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		410	- 410	-100
6490000000 CICE		-12 684	12 684	-100
Excédent brut d'exploitation	56 523	283 310	- 226 787	- 80,4 %
+Reprise sur amortissements et provisions	86 921	124 425	- 37 504	-30,14
7817400000 CREANCES	86 921	124 425	- 37 504	-30,14
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	20 345	37 107	- 16 762	-45,17
6811100000 AMORTISSEMENTS	141	645	- 504	-78,14
6811200000 IMMOBILISATION CORPORELLE	20 205	36 462	- 16 257	-44,59
- Dotations aux provisions sur actif circulant	20 646	223 155	- 202 509	-90,75
6817300000 STOCKS ET EN-COURS	20 646		20 646	N/S
6817400000 CREANCES		223 155	- 223 155	-100
+Autres produits de gestion courante		10 860	- 10 860	-100
7580000000 DIFFERENCE		10 860	- 10 860	-100
- Autres charges de gestion courante	4 445	471	3 974	843,74
6580000000 DIFFERENCE VERSEMENT EN MOINS	4 445	471	3 974	843,74
+Transfert de charges d'exploitation	538	2 201	- 1 663	-75,56
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	538	2 201	- 1 663	-75,56
Résultat d'exploitation	163 000	640 910	- 477 910	- 74,5 %
+Produits financiers de participations	5 640	6 369	- 729	-11,45
7617000000 INTERET GROUP GRANGER TRESORERIE	5 640	6 369	- 729	-11,45
- Intérêts et charges assimilées	40	464	- 424	-91,38
6611000000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	40	464	- 424	-91,38
Résultat financier	5 599	5 905	- 306	- 5,2 %
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 996	- 19 996	-100
7718000000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		19 996	- 19 996	-100
+Produits exceptionnels sur opérations en capital	163 000	22 000	141 000	640,91
7750000000 PRODUITS DES CESSIONS ELEMENTS D'ACTIF	163 000	22 000	141 000	640,91
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 424	3 135	40 289	N/S
6712000000 PENALITES ET AMANDES FICALES ET PENALES	145		145	N/S
6713000000 DONS, SPONSORING		1 592	- 1 592	-100
6718000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE	43 279	1 543	41 736	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 293	- 15 293	-100
6752000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 293	- 15 293	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisio	1 882		1 882	N/S

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
6871000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS SUR IM	1 882		1 882	N/S
Résultat exceptionnel	117 693	23 568	94 125	399,78
- Impôts sur les bénéfices	65 380	57 982	7 398	12,76
6950000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	65 380	57 982	7 398	12,76
Résultat net Comptable	156 480	131 686	24 794	18,83
Résultat net Chiffre d'affaires	5,21 %	3,87 %		

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 563 235,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 156 460,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/05/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 379 636 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 668		2 668	
Immobilisations corporelles	449 726	6 755	190 990	265 491
Immobilisations financières	74 491	39 654		114 145
TOTAL	526 885	46 409	193 658	379 636

Amortissements et provisions d'actif = 225 175 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	645	2 023	2 668	
Immobilisations corporelles	395 960	20 205	190 990	225 175
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	396 605	22 228	193 658	225 175

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencement	91 505	87 592	3 913	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	68 969	40 786	28 183	de 1 à 5 ans
Materiel de bureau et materiel informatique	78 738	71 493	7 245	Non amortiss.
Mobilier de bureau	26 279	25 304	975	Non amortiss.
TOTAL	265 491	225 175	40 317	

Etat des créances = 1 664 196 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	95 105		95 105
Actif circulant & charges d'avance	1 569 091	1 569 091	
TOTAL	1 664 196	1 569 091	95 105

Provisions pour dépréciation = 327 260 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		20 646			20 646
Comptes de tiers	393 536		90 221		306 615
Comptes financiers					
TOTAL	393 536	20 646	90 221		327 260

Produits à recevoir par postes du bilan = 543 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	543
Disponibilités	
TOTAL	543

Charges constatées d'avance = 2 914 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 50 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	100,00	50 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	100,00	50 000

Etat des dettes = 890 041 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 358	2 358		
Fournisseurs	719 867	719 867		
Dettes fiscales & sociales	163 584	163 584		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 231	4 231		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	890 041	890 041		

Charges à payer par postes du bilan = 29 956 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 627
Dettes fiscales & sociales	28 328
Autres dettes	
TOTAL	29 956

Annexes 2020 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 3 005 081 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 924 312	97,31 %
Prestations de services	71 887	2,39 %
Produits des activités annexes	5 882	0,20 %
Rabais, remises & ristournes accord	3 000	0,10 %
TOTAL	3 005 081	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2020 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 543 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir(4687000000)	543
TOTAL	543

Charges constatées d'avance = 2 914 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	2 914
TOTAL	2 914

Charges à payer = 29 956 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues(4081000000)	1 628
TOTAL	1 627

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provison cp(4282000000)	11 774
Prov charges cp (4382000000)	3 182
Agefos(4386010000)	1 066
Etat charges a payer(4486000000)	12 306
TOTAL	28 328

08/05/2020

Liasse 20 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Exercice clos le		1 2	
Adresse de l'entreprise		33 Rue de l'Industrie ZAC du Sud Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT		Exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		4 2 2 1 0 7 8 7 0 0 0 0 2 0		Néant ☐			
				Exercice N clos le		1 3 1 1 2 2 0 1 9	
		Bail 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF		AG			
		AH		AI			
		AJ		AK			
	Immobilisations corporelles	AL		AM			
		AN		AO			
		AP		AQ			
		AR		AS			
		AT	265 491	AU	225 175		40 317
	Immobilisations financières	AV		AW			
		AX		AY			
		CS		CT			
		CU	19 040	CV			19 040
		BB	22 726	BC			22 726
TOTAL (II)	BD		BE				
	BF		BG				
	BH	72 379	BI			72 379	
	Bj	379 636	BK	225 175		154 461	
	BL		BM				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT	365 350	BU	20 646		344 704
		BV	91 346	BW			91 346
	CREANCES	BX	1 096 251	BY	306 615		789 636
		BZ	469 926	CA			469 926
		CB		CC			
		CD		CE			
		CF	710 247	CG			710 247
DIVERS	CH	2 914	CI			2 914	
	CJ	2 736 034	CK	327 260		2 408 774	
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 115 671	LA	552 435		2 563 236
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

08/05/2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	50 000)	DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG		
	Report à nouveau		DH	1 194 823	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	156 460	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (II)			DL	1 406 284
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	2 358	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	266 911	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	719 867	
	Dettes fiscales et sociales		DY	163 584	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	4 231		
	Compte régularisé		EB		
TOTAL (IV)			EC	1 156 952	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (II à VI)			EE	2 563 236	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 156 952		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

08/05/2020

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire article 55 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT				Néant ☐		
		Exercice (I)						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 927 312	FB		FC	2 927 312	
	Production vendue	}		FD	FE	FF		
								biens *
			FG	77 769	FH		FI	77 769
			FJ	3 005 091	FK		FL	3 005 091
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *							
	Production immobilisée *							
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							
Autres produits (1) (11)								
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 095 377	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 965 564	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	42 991	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	695 717	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					PX	14 060	
	Salaires et traitements *					FY	170 141	
	Charges sociales (10)					FZ	62 922	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	20 345	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	20 646		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	4 445	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 996 831
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	98 546
opérations extraordinaires	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 640	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 640	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	40	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	40	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 600	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	104 147	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

08/05/2020

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Neant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	163 000	
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	163 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	43 424	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 892	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45 307	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	117 693	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	65 380	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 264 019	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 107 557	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	156 460	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Crédit bail mobilier *			HP	
		Crédit bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 317 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(7)	Dont transferts de charges			A1	538
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDG)			A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VCEAC					163 000	
ECARTS DE RÈGLEMENTS				2 027		
PERTE SUR LITIGE				43 279		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032

08/05/2020

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col. 1 - col.2) - col. 5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAIE Experts-comptables Janvier 2020 : État préliminaire.

08/05/2020

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2020

Désignation de l'entreprise : <u>A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT</u>										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	645	PF	2 023	PG	2 668	PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	189 638	PN		PO	189 638	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 352	QA		QB	1 352	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	84 441	QE	3 151	QF		QG	87 592		
	Matériel de transport	QH	26 027	QI	14 759	QJ		QK	40 786		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	94 503	QM	2 294	QN		QO	96 797		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	395 960	QV	20 205	QW	190 990	QX	225 175		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			TN	396 605	TP	22 228	TQ	193 658	TR	225 175	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilités amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM					NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général net versé (NP + NQ + NR)		NW	Total général net versé (NS + NT + NU)		NY	Total général net versé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Pertes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

08/05/2020

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGRIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT					Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation						
sur immobilisations {						
- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
- corporelles	6E	6F	6G	6H		
- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	20 646	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	306 615	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	327 260	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	327 260	
Dont dotations et reprises {						
- d'exploitation		UE	UF			
- financières		UG	UH			
- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

08/05/2020

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Néant: ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 22 726	UN 22 726	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT 72 379	UW 72 379	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA 316 022	316 022	
	Autres créances clients	UX 780 228	780 228	
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 36 467	36 467
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC 432 916	432 916	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR 543	543	
	Charges constatées d'avance	VS 2 914	2 914	
	TOTAUX		VT 1 664 195	VU 1 569 091
			VV 95 105	
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 719 867	719 867	
Personnel et comptes rattachés		8C 23 847	23 847	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D 13 213	13 213	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E 84 940	84 940	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 28 862	28 862	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ 12 722	12 722	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI 2 358	2 358	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K 4 231	4 231	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY 890 041	VZ 890 041	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK 5 139		

BAIE Emprunts-congruents Janvier 2020 - Etat personnel

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

08/05/2020

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-ASD 2020

Désignation de l'entreprise A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Complémentaire d'impôt de l'IRPE		Néant ☐		Exercice N, clos le 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS							
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA 156 460	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		XE 29 357	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		XW	
	Amendes et pénalités			WJ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7 65 390	
	Quote-part			WL		K7	
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8	
	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					ZN	
	- Imposées au taux de 0 %					WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					WO	
	- Plus-values nettes à court terme					XR	
	- Plus-values soumises au régime des fusions					WQ	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					Y1	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			SJ		Y3	
	Intérêts excédentaires (art. 39-1 F et 212 du CGI)			SX		WR 251 197	
	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW			
Déficits antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)			SX				
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			MB				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
TOTAL I					WS		
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WT	
	- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WU	
	- Imposées au taux de 0 %					WV	
	- Imposées au taux de 19 %					WH	
	- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WP	
	- Imputées sur les déficits antérieurs					WW	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					XB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					I6	
	Régime des sociétés mères et des filiales *					WZ	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA	
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 ans)			K9		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 antérieurs)			L6			
	ZFU-TE (art. 44 octet et octet A)			QV			
	Basin urbain à dynamiser (art. 44 antérieurs)			PP			
	Entreprises nouvelles (44 ans)			L2		XS	
	Société investissements immobiliers (art. 208 C)			K3			
	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 antérieurs)			1F		XG	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 antérieurs)			PC			
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 ans A)			LS				
Zone de restructuration de la défense (44 antérieurs)			PA				
Zone franche d'activité HQ (art. 44 antérieurs)			XC				
Zone de développement et production (art. 44 antérieurs)			PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 29 A)			X9		Y2	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 29 A)			YA		XH	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 29 A)			YD		XI 251 197	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 29 A)			YH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YE		XJ		
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YJ		XL		
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YK		XN 251 197		
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YL		XO		
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YP				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YQ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YR				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YS				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YT				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YU				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YV				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YW				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YX				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YY				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			YZ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZM				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZN				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZO				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZA				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZB				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZD				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZE				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZF				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZG				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZH				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZI				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZJ				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZK				
Dont déduction exceptionnelle (art. 29 B)			ZL				
Dont déduction							

08/05/2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2020

Désignation de l'entreprise A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	14 956
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	ligne WT	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

BAIE Experts-comptables Janvier 2020 : En prépaiement.

08/05/2020

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT										Néant ☐				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	1 063 267	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Resultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	131 556		- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE								
					Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	OF	1 194 823		Report à nouveau	ZG	1 194 823							
										TOTAL II		ZH	1 194 823	
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance										YT	316 330		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	101 701		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	1 470		
	- Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	25 896		
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	230 329		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	695 717		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	5 402		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										YZ	8 658		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	14 060		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	157 917		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	124 024		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	187 899		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL									
			Plus-values à 10 % JM		Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO									
			Plus-values à 10 % JP		Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

08/05/2020

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Designation de l'entreprise		A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT				Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
I - Immobilisations*	1 Concessions et dt	2 668		2 668			
	2 De sarl ibis appa	183 638		183 638			
	3 Outillage technic	1 352		1 352			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2	163 000	163 000	163 000			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 1)		163 000				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 1)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :

Désignation de l'entreprise :	A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'	EQUIPEMENT				Néant ☒
-------------------------------	---	------------	--	--	--	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3				
		N - 4				
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 5				
		N - 6				
	(à préciser) au titre de :	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

08/05/2020

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT Neant ☒ *

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ⁽¹⁾ ou 12,8 %
 Sans nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
 exclu du régime du long terme (art. 219 I a sexies-bis du CGI) ⁽²⁾
 Sans nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
 art. 219 I a non-0 du CGI ⁽³⁾

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N 1						
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2020 Etat préparatoire

08/05/2020

formulaire obligatoire
article 53A du Code
général des impôts

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT</u>		Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise: A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: YP		5,00	
Dont apprentis YF			
Dont handicapés YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	3 005 081
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	163 000
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	3 168 081
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 836
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 836
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 985 918
Variation négative des stocks		OQ	42 991
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	584 840
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 445
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 618 194
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	552 723
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	552 723
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 168 081
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	5,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SADE Expert-comptable
10/05/2020 - En prévision

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

N° SIRET

4 2 2 1 0 7 8 7 0 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT

ADRESSE (voie)

33 Rue de l'Industrie ZAC du Sud Houelbourg

CODE POSTAL

97122

VILLE

BAIE-MAHAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

GRUP GRANGER

N° SIREN (si société établie en France)

478653827

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N°

Voie

Immeuble La Rotonde Lot 12 Lieu dit ZAC de Houelbourg

Code Postal

97122

Commune

BAIE-MAHAULT

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAIUE EXPANS-CO-EXPANSION Janvier 2020 - Edité par le SIREN

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

IAOE Experts-complétes Janvier 2020 : Etat d'urgence.

SAGE Expert-comptes janvier 2020 : Eté préparatoire.

(1)

Néant ☒ *

18

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

N° SIRET 4 2 2 1 0 7 8 7 0 0 0 0 2 0

ADRESSE (voie) 33 Rue de l'Industrie ZAC du Sud Houelbourg

CODE POSTAL 97122

VILLES

BAIE-MAHAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

FACE Experts-on-Call November 2020 • East African studies

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

08/05/2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2020	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
01012019		31122019	
Désignation de la société		Adresse du siège social	
A.T.C.E - AGENCE TECHNIQUE COMMERCIALE D'EQUIPEMENT 33 Rue de l'Industrie ZAC du Sud Houelbourg 97122 BAIE MAHAULT			
SIRET 4 2 2 1 0 7 8 7 0 0 0 0 2 0		Mét :	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
Activités exercées Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements généraux à l'achat et à la vente			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	
Bénéfice imposable à 15%		Bénéfice imposable à 29%	
38 120		213 077	
2 Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 3%	
PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐			
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
FIDEXCIA Imm. Electro-Nautic Bd de Houelbourg 2I de Jarry 97122 Baie-Mahault Tél 05 90 80 29 19			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Date 08/05/2020 Lieu BAIE-MAHAULT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visiteur conventionné		Qualité et nom du signataire Gérant FABRICE GRANGER	
		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

08/05/2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis-SD																																																																																																																				
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				2020																																																																																																																				
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)																																																																																																																								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b																																																																																																																		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c																																																																																																																				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d																																																																																																																				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e																																																																																																																				
				f																																																																																																																				
				g																																																																																																																				
				h																																																																																																																				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i																																																																																																																				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j																																																																																																																				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)																																																																																																																				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="4" style="width: 40%;">Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sés de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants</th> <th colspan="2">Pour les SARL</th> <th colspan="5">Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société</th> </tr> <tr> <th rowspan="3">Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit</th> <th rowspan="3">Année au cours de laquelle le versement a été effectué</th> <th colspan="6">Montant des sommes versées:</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits</th> <th colspan="2">à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement</th> <th colspan="2">à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6</th> </tr> <tr> <th>Indemnités forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> <th>Indemnités forfaitaires</th> <th>Remboursements</th> </tr> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> <th>7</th> <th>8</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GROUP GRANGER</td> <td>500</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immeuble La Rotonde Lot 12 Lieu dit ZAC de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> </td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>								Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sés de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	1	2	3	4	5	6	7	8	GROUP GRANGER	500							Immeuble La Rotonde Lot 12 Lieu dit ZAC de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT																																																																							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sés de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société																																																																																																																					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:																																																																																																																					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																																																																																																																		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements																																																																																																																	
1	2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																	
GROUP GRANGER	500																																																																																																																							
Immeuble La Rotonde Lot 12 Lieu dit ZAC de Houelbourg 97122 BAIE-MAHAULT																																																																																																																								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																																																																																																								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																								
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾			MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																																																																																																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾			MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice																																																																																																																					
			MVL T réalisée au cours de l'exercice																																																																																																																					
			MVL T restant à reporter																																																																																																																					

SAGE Experts-Comptables, janvier 2020 : État des lieux

ATCE
Agence Technique Commerciale d'Equipement

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège Social : 33 Rue de l'Industrie,
Prolongée ZAC de Houelbourg Sud
97122 – BAIE-MAHAULT

RCS Pointe à Pitre N°422 107 870

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE – APPROBATION
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2019

L'an 2020, le 15 septembre, à 15 heures,

La société GROUP GRANGER l'associé unique de la société ATCE,

En présence de son Président Monsieur Fabrice GRANGER.

A pris connaissance de :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Et a pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice pour l'exercice de 156.460 euros.

Le bénéfice, soit: 156.460 euros, sera affecté en totalité au compte "Report à nouveau".

En conséquence de cette affectation le compte « Report à nouveau » s'élèvera désormais à 1.351.283 euros.

"Fabrice Granger"



Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions de cette conclues au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Monsieur Fabrice GRANGER



P° GROUP GRANGER



ATCE
Agence Technique Commerciale d'Equipement

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 33 Rue de l'Industrie
Prolongée ZAC de Houelbourg Sud
(97122) BAIE-MAHAULT
RCS de Pointe-à-Pitre sous n° 422 107 870

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 15 SEPTEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous précisons que suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions prévues par l'ordonnance 2020-318 le délai imposé par les textes pour tenir l'assemblée d'approbation des comptes de trois mois ainsi l'AGO d'approbation des comptes a été convoquée en délai.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à **3.005.081 euros.**

Les salaires et traitements s'élèvent à **170.141 euros,**

Les charges sociales s'élèvent à **62.922 euros,**

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **2.996.831 euros.**

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **98.546 euros.**

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de **5.600 euros** des produits et frais financiers, il s'établit à **104.147 euros.**

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de **117.693 euros,**

ATCE

Rapport gestion – comptes 2019

Page 1 sur 2

"Cet acte conforme" 

- et de l'impôt sur sociétés de **65.380** euros,
l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de : **156.460** euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **156.460** euros.

Nous vous proposons de bien vouloir d'attribuer ce bénéfice en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **1.406.284** euros.

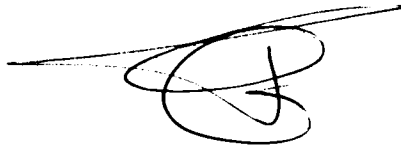
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'y pas eu de distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos 31 décembre 2019.

Nous vous rappelons que depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la crise sanitaire liée au Covid 19 a ralenti toutes les activités commerciales et aura probablement un impact important sur le développement de notre société.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' or 'J' shape with a horizontal line extending to the left.